

Compte rendu du Conseil d'Administration du 9 février 2017

Présent: Jean-Yves Squifflet, Ronald Pincket, Leen Mortier, Olivier Georis, Jochen Zeischka, Christopher Hamilton, Nathanael Majoros.

Invité: Jean Solon, Philippe Mal.

Présentation nouveau candidat pour le Conseil: Philippe Mal.

Parfait bilingue, habite près de Bruxelles. Il est intéressé dans les brevets et les sites de vol, dans les deux cas et plus en particulier pour ce qui concerne le vol en soaring à la côte. Philippe aimerait travailler à un brevet spécial « soaring ».

Correction Compte-rendu précédent

La demande du club Jan Van Gent pour permettre à Geert Van Iseghem de former de nouveaux Treilleurs, était approuvée.

Préparation Assemblée Générale Extraordinaire

L'organisation de l'Assemblée Générale imminente est discutée en détail, les tâches sont distribuées. Le Conseil prend l'option de travailler avec 3 bureaux d'inscription, 2 pour les membres effectifs, chacun pour une moitié alphabétique et un bureau pour les nouveaux membres effectifs.

Il y a eu au total 5175 de personnes qui ont été membre de la fédération à un instant ou l'autre. Maintenant il y a 342 membres effectifs.

2/3 de ceux-ci veut dire 228 membres qui doivent être présent ou légalement représentés, si nous voulons pouvoir approuver les statuts. AU total nous avons maintenant 1094 membres.

Le Conseil décide que le vote aura lieu en levant le bulletin de vote sur lesquels les nouveaux candidats pour le CA seront notés.

Les membres avec une procuration doivent également soumettre une copie de la carte d'identité du donneur de la procuration.

Demadnes des membres.

René Bosman demande le brevet de Polote Biplace de parapente. Le Conseil décidee que René doit faire un examen chez Fou d'L avec Jean-Yves et Thierry Moreau.

Demande de brevet de Frédéric Fourneau. Le Conseil refuse de délivrer ce brevet. Il n'a pas passé l'examen théorique, cela doit donc encore se faire, et Frederic doit aussi passer un examen pratique devant un Moniteur.

Demandes pour devenir membre effectif: Jana Paulissen, Niels van Weereld et Bernard Mevis sont acceptés.

Jan Vanderstraeten demande le brevet de Pilote de parapente. Il a le brevet de paramoteur et 150 vols en parapente. Pour obtenir son brevet, Jan doit d'abord passer son examen théorique et également un examen pratique. Cela ne sera qu'une formalité pour Jan qui est considéré comme un bon pilote. Il ne devra pas passer l'examen sur la réglementation aérienne, parce q'uil a le brevet paramoteur.

Aéroclub Royal de Belgique.

Jean-Yves informe le Conseil que la cõtisation à l'Aéroclub comportera maintenant 5.900 €

Plainte contre Christian Bielen d’Air Fun.

Le Conseil a été mis au courant d’une plainte sérieuse contre Christian Bielen. Le Conseil suivra ce dossier et entreprendra les actions nécessaires au moment approprié.

Candidature Francis de Bruyne pour le Championnat du Monde.

Francis de Bruyne participera au championnat du monde de parapente. Le Conseil félicite Francis.

Réponse à la lettre de Jo Veulemans.

La fédération a effectivement sponsorisé l’activité du remorquage des deltas à Maillen dans le passé. Il n’y avait aucun contrat ou engagement en contrepartie. Le business plan de Jo Veulemans est sa propre responsabilité. La façon dont les événements se déroulent actuellement nous désolent, néanmoins la Fédération ne dispose pas des moyens d’intervenir dans ce dossier. Le conseil espère qu’une solution sera trouvée et est à disposition pour médiation

Rapporteur: Ronald.